



Saint-Jean-sur-Richelieu, le 29 janvier 2024

Monsieur Éric Girard  
Ministre des Finances  
390, boulevard Charest Est  
Québec (Québec) G1K 3H4  
[ministre@finances.gouv.qc.ca](mailto:ministre@finances.gouv.qc.ca)

OBJET : Demandes de RecycleMédias dans le cadre des consultations prébudgétaires 2024

Monsieur le Ministre,

Depuis 2005, RecycleMédias est l'organisme agréé par le gouvernement du Québec pour représenter les propriétaires de journaux quotidiens, hebdomadaires et autres, visés par les dispositions de la *Loi sur la qualité de l'environnement*. En vertu de la Loi 88 adoptée en 2011, les journaux québécois représentés par RecycleMédias doivent participer au financement des coûts nets des services municipaux de collecte sélective, dans un système qui a depuis été réformé par la loi 65, sanctionnée le 17 mars 2021.

Avec le temps, il est vite apparu que le modèle de contribution des médias à ce système était inadéquat et en rupture avec l'environnement d'affaires des médias écrits, frappés par l'érosion de l'imprimé, la montée du numérique et des médias sociaux et son corolaire, l'effritement de l'assiette publicitaire et la chute draconienne des revenus. Bref, la manière de consommer l'information a changé substantiellement, si bien qu'aujourd'hui, il n'est pas exagéré d'affirmer que plusieurs journaux luttent pour leur survie. Le boycott de Meta ainsi que les annonces récentes de fermetures et d'abolitions de postes ne font qu'exacerber la précarité de l'environnement dans lequel se trouvent les médias d'information.

Conscient de cette réalité, votre gouvernement a agi. En octobre 2019, il a dévoilé le Plan d'aide pour soutenir les médias écrits du Québec, qui comportait quatre mesures : 1) un crédit d'impôt de 35% remboursable, pour soutenir les salaires des employés de la salle de rédaction et du personnel lié à l'exploitation des technologies de l'information des médias écrits; 2) une prolongation d'un an du crédit d'impôt pour la transformation numérique des entreprises de la presse d'information écrite; 3) une bonification, une révision et une prolongation de deux ans de programmes d'aide budgétaire pour les entreprises de la presse et 4) un soutien bonifié à RecycleMédias, visant à réduire entièrement la compensation financière que doivent verser les médias écrits aux municipalités pour la collecte sélective.

#### **Renouvellement et bonification du Plan d'aide aux médias**

Ce Plan d'aide aux médias vient à échéance cette année. Non seulement les entreprises de presse s'attendent à ce qu'il soit reconduit, mais elles souhaitent que les mesures soient bonifiées, en réponse à une crise qui s'est depuis exacerbée.

En ce qui concerne la mesure de compensation financière versée par les médias écrits à la collective sélective, trois avenues nous apparaissent acceptables pour les éditeurs de journaux représentés par RecycleMédias :

606, rue Champlain, bureau 202  
Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec J3B 6X1



## Une fenêtre à saisir

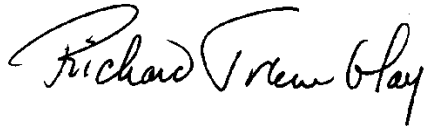
Pour RecycleMédias, une formidable fenêtre s'ouvre avant que le Québec transitionne vers le nouveau système sous la responsabilité de l'organisme de gestion désigné (OGD), comme prévu le 1<sup>er</sup> janvier 2025. Après, il sera trop tard.

Au cours d'échanges qui ont eu lieu dans les derniers mois, le bureau du premier ministre nous a indiqué que le retrait des médias du système de compensation réclamé par RecycleMédias et les éditeurs assujettis serait plutôt discuté dans une perspective plus large, soit au moment du renouvellement du plan d'aide aux médias. Plus que jamais, nous continuons de penser que la sortie définitive des journaux de ce système sur la base d'une exemption culturelle représente une avenue beaucoup plus simple et cohérente, en plus de constituer une solution définitive à une problématique que l'on cherche à régler depuis trop longtemps. Maintenant, les options 2 et 3 présentées à la page précédente demeurent acceptables pour RecycleMédias.

N'oublions jamais qu'avec la diminution continue du tonnage enregistré, les sommes à récupérer seront toujours plus négligeables et l'organisme chargé d'en collecter les fruits auprès de RecycleMédias s'engouffrera dans une bureaucratie plus coûteuse que les montants qui sont en jeu.

Espérant que votre gouvernement soit favorable à nos requêtes, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le président de RecycleMédias,



Richard Tremblay

Le directeur général de RecycleMédias,



Denis Tétreault

CC : M<sup>me</sup> **Emmanuelle Géhin**, présidente-directrice générale, Recyc-Québec  
M. **Stéphane Armanda**, sous-ministre adjoint à l'expertise et aux politiques en milieu terrestre et du développement durable  
M. **Bertrand Cayouette**, sous-ministre adjoint aux politiques fiscales aux entreprises, au développement économique et aux sociétés d'État, Ministère des Finances  
M<sup>me</sup> **Nathalie Verge**, sous-ministre, Ministère de la Culture et des Communications  
M. **Francis Côté**, directeur de cabinet, Cabinet du ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs  
M<sup>me</sup> **Vickie Fortin**, directrice de cabinet, Cabinet du ministre des Finances  
M. **Jean-Philippe Alepins**, conseiller politique, Cabinet du ministre de la Culture et des Communications  
M. **Mathieu-Théoret Crawford**, cabinet du premier ministre du Québec  
M. **François Pouliot**, cabinet du premier ministre du Québec

Membres du CA de RecycleMédias :

**Éric Brousseau**, administrateur

**Renel Bouchard**, trésorier

**Josée Boutin**, administrateur

**Benoit Chartier**, administrateur

**Brian Myles**, administrateur

**Michael Sochaczewski**, administrateur

*606, rue Champlain, bureau 202  
Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec J3B 6X1*